



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 73179

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'engagement pris par les chefs d'États et de gouvernements de l'union européenne lors du sommet de Nice d'augmenter la contribution des énergies renouvelables à la production d'électricité. Pour la France, cet engagement conduit à porter de 14,8 % en 1999 à 21 % en 2010 la part de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables alors que cette part a chuté à 13,5 % en 2000 du fait notamment de la baisse de la production hydraulique liée à la faiblesse des précipitations. Compte tenu du fait qu'EDF réalise de nouvelles installations de production d'électricité mais que depuis plusieurs années aucun grand équipement hydraulique n'a été mis en service, il souhaite connaître l'état d'avancement, au niveau de la DIGEC et d'EDF des projets de la Romanche dans l'Isère et de Cevins en Savoie qui peuvent rapidement contribuer à la tenue des engagements pris par notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73179

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 818